



EFFAT

EUROPEAN FEDERATION OF FOOD, AGRICULTURE AND TOURISM TRADE UNIONS

Motion 12 - NGG : L'être humain avant le profit : S'attaquer à la cupidité du capital et à la maximisation de la valeur actionnariale dans les secteurs de l'EFFAT

Au cours des 20 dernières années, les affiliés de l'EFFAT ont été confrontés au pouvoir croissant des investisseurs prédateurs, y compris les banques commerciales et d'investissement, les compagnies d'assurance, les fonds spéculatifs et les fonds privés.

Les investisseurs financiers dictent la stratégie des entreprises avec une perspective à court terme et une pression sur les coûts pour maximiser les flux de trésorerie pour leurs actionnaires. Aujourd'hui, les marchés financiers récompensent directement les entreprises qui réduisent leur masse salariale par des fermetures, des restructurations et l'externalisation. Dans ce contexte, les travailleurs paient un prix très élevé en termes de suppressions d'emplois, de détérioration des conditions de travail et de demandes incessantes de flexibilité. Les droits syndicaux et la négociation collective sont de plus en plus attaqués.

Le gouvernement d'entreprise des sociétés opérant dans les secteurs de l'EFFAT est de plus en plus structuré de manière à aligner les intérêts de la direction et des actionnaires, principalement par le biais d'options sur actions ou d'autres structures de rémunération liant la rémunération des dirigeants aux intérêts des actionnaires. Dans un tel système, la pression sur le travail devient encore plus insoutenable.

L'accent mis sur les profits financiers à court terme et la crainte d'être acquis ont incité les entreprises à poursuivre une stratégie commerciale de fusion et d'expansion. Cela a déterminé un cercle vicieux d'intégration, de concentration et de production à grande échelle, de transformation, de commerce et de vente au détail de plus en plus nombreux. En conséquence, les pratiques commerciales abusives et déloyales sont plus fréquentes et rendent difficile pour les petits agriculteurs de trouver des débouchés pour leurs produits. Les travailleurs agricoles qui sont au bout de la chaîne sont ceux qui paient le prix le plus élevé. Les pratiques des chefs de bande sont aussi une conséquence de ces déséquilibres.

Une autre conséquence est le découplage progressif de la relation établie entre les salaires et la productivité. En Europe, la productivité continue d'augmenter, mais les salaires ne suivent plus le rythme des bénéfices et de la productivité. L'érosion et la rupture de ce lien, l'absence d'une politique alimentaire industrielle européenne, ainsi que la diminution de la couverture des négociations collectives, ont entraîné une augmentation des inégalités et de la pauvreté des travailleurs dans les secteurs EFFAT.

Les travailleurs de tous les secteurs de l'EFFAT méritent une augmentation de salaire pour arrêter la baisse à long terme de la part salariale. La priorité primordial de l'EFFAT dans les années à venir est de renforcer la négociation collective au niveau national et sectoriel. De solides structures de négociation collective garantissent les droits des travailleurs, des salaires équitables, luttent contre les inégalités et stimulent l'économie. Il est inacceptable que les profits et les gains de productivité ne soient pas redistribués aux travailleurs qui les ont générés. Un dialogue social solide et une négociation collective efficace, en particulier au niveau des branches, sont des outils essentiels pour limiter le pouvoir des actionnaires et mettre fin à la maximisation du profit à court terme qui nuit à nos membres.

La financiarisation n'est pas un processus spontané et anonyme résultant d'un changement technologique. C'est une conséquence directe du néolibéralisme et elle n'est pas durable d'un point de vue social, environnemental et économique.





EFFAT

EUROPEAN FEDERATION OF FOOD, AGRICULTURE AND TOURISM TRADE UNIONS

Afin de s'attaquer aux conséquences négatives de la maximisation des profits à court terme, le Congrès de l'EFFAT adopte les actions suivantes qui seront mises en œuvre au cours de la prochaine mandature du Congrès :

- Le Comité exécutif de l'EFFAT examinera et évaluera l'impact de la présence des investisseurs financiers dans notre secteur. A cet égard, le Comité exécutif évaluera la nécessité d'un projet spécifique avec l'appui d'experts externes. Le Groupe de travail des STN de l'EFFAT nouvellement créé sera chargé d'assurer le suivi de cette action.
- Les présidents de CEE des sociétés transnationales cotées en bourse seront invités à signer une déclaration commune contre la maximisation du profit à court terme et contre les structures de rémunération qui lient la rémunération des dirigeants aux intérêts des actionnaires.
- Le Comité exécutif de l'EFFAT examinera le développement d'actions médiatiques promues par notre groupe de travail STN.
- Le Code de conduite de l'EFFAT sur l'action syndicale sera réexaminé et mis à jour.
- L'EFFAT saisira toute occasion de renforcer la négociation collective sectorielle.
- La coopération en matière de négociation collective et le soutien mutuel dans les entreprises transnationales seront encore renforcés.
- La coopération avec les syndicats dans le secteur du commerce de détail sera renforcée.
- Le Comité exécutif de l'EFFAT encouragera une transposition équitable de la directive sur les pratiques commerciales déloyales récemment adoptée, en invitant instamment l'UE et les États membres à prendre de nouvelles mesures pour réduire au minimum ses lacunes.
- L'EFFAT poursuivra sa campagne en faveur d'un système fiscal équitable en Europe, y compris l'adoption d'une taxe sur les transactions financières, l'établissement de rapports publics pays par pays et l'adoption d'une assiette commune consolidée pour l'impôt des sociétés.

